

Débat public Aqua Domitia

Réunion de lancement
27 septembre 2011

Les enjeux de la gestion de l'eau en Languedoc-Roussillon

- **Atteinte du bon état des eaux en 2015 au titre de la Directive Cadre sur l'eau (DCE)** : un cours d'eau sur 2 en Languedoc-Roussillon fait l'objet d'un report de délais.
- **Trois facteurs principaux de dégradation** :
 1. **Altération physique** (canalisation, seuils, travaux) ,
 2. **Pollution/Pression ayant des origines tant urbaines qu'agricoles** (matières organiques, nitrates, pesticides),
 3. **Déséquilibres quantitatifs** (adéquation prélèvements / ressources).
- **Se préparer au changement climatique**

L'enjeu de la gestion quantitative des ressources

- **Constat** : accentuation des épisodes de sécheresse et impact constaté sur la qualité des milieux aquatiques ,
- **Les prélèvements dans la ressource** : les 2 principaux usages sont : l'eau potable (300 M de m³ en eau souterraine majoritairement) et l'irrigation agricole (300 M de m³ en eau superficielle majoritairement) ,
- **Outils de gestion** : la crise (arrêté sécheresse), zone de répartition des eaux (gestion des usages), gestion par bassin versant (**SAGE**, contrats)

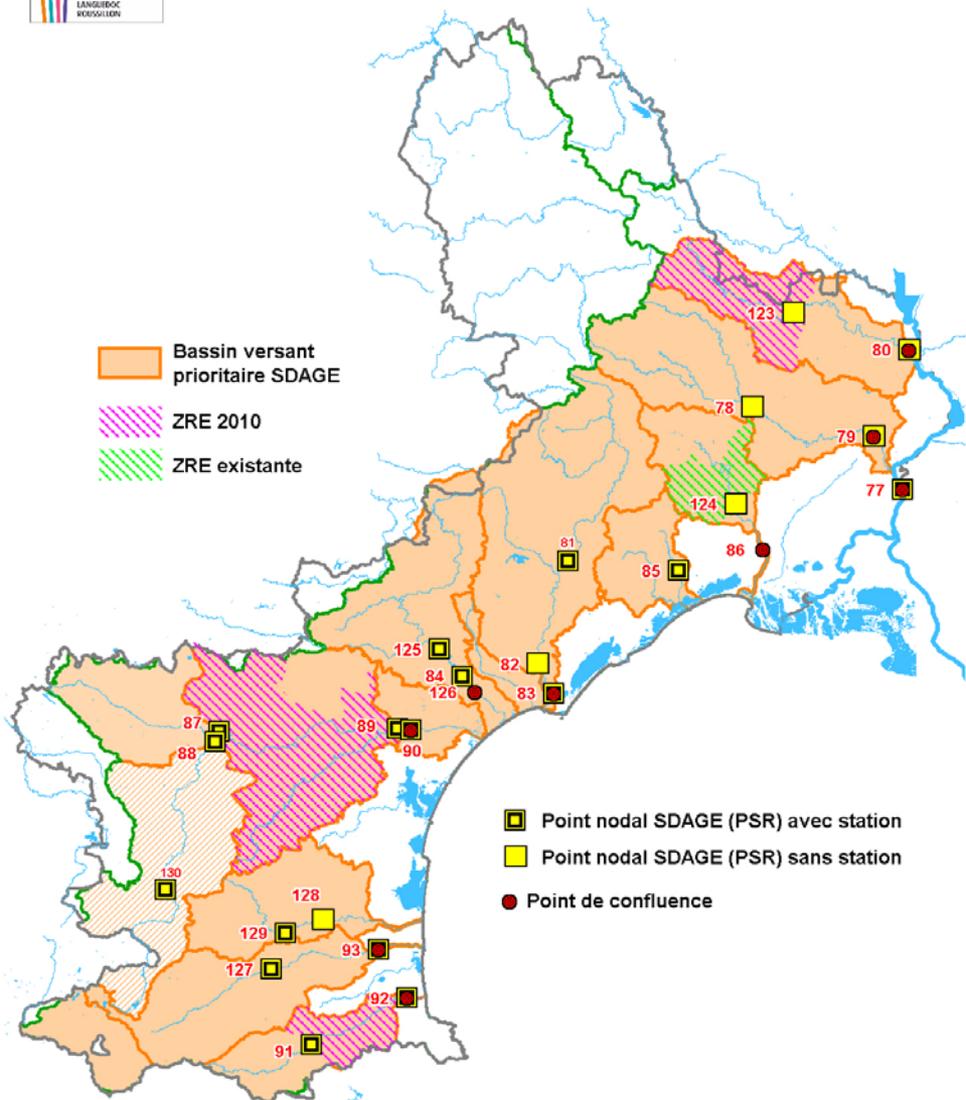
SDAGE Rhône-Méditerranée / Languedoc-Roussillon

Bassins versants prioritaires gestion quantitative



- Bassin versant prioritaire SDAGE
- ZRE 2010
- ZRE existante

- Point nodal SDAGE (PSR) avec station
- Point nodal SDAGE (PSR) sans station
- Point de confluence



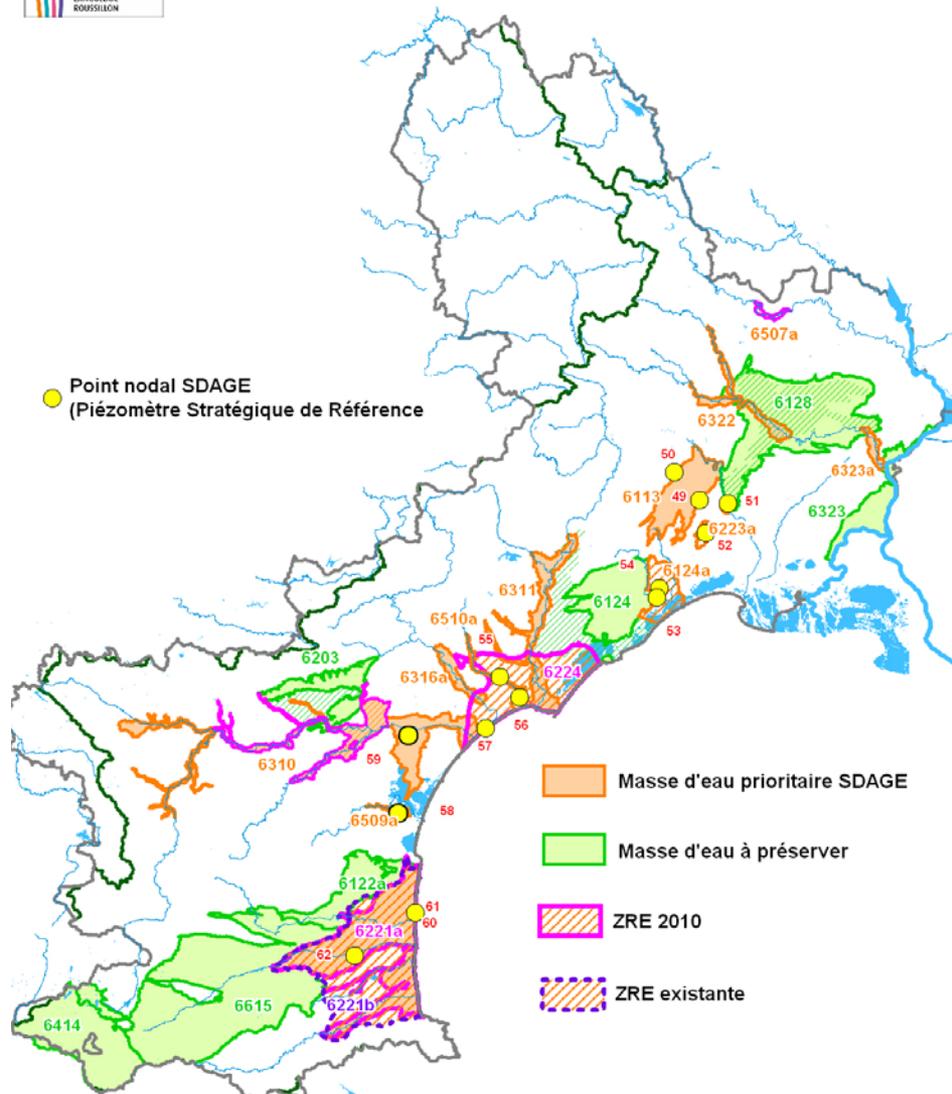
SDAGE Rhône-Méditerranée / Languedoc-Roussillon

Masses d'eau souterraines prioritaires gestion quantitative



- Point nodal SDAGE (Piézomètre Stratégique de Référence)

- Masse d'eau prioritaire SDAGE
- Masse d'eau à préserver
- ZRE 2010
- ZRE existante



Les spécificités du projet Aqua Domitia au regard des enjeux de gestion de l'eau

- la nécessité d'articuler finement une **gestion optimisée des ressources locales** en lien avec un apport complémentaire en dehors du bassin versant ,
- Poursuivre une politique de l'eau basée sur les demandes (y compris les besoins du milieu) et non pas une politique de l'offre : **les économies d'eau doivent être toujours privilégiés** ,
- Aqua Domitia, un projet qui doit s'appréhender en cohérence avec la **politique de l'eau** et celle de **l'aménagement du territoire**.

